
Becu.

MÉMOIRE

SUR LA DÉCOCTION DE TABAC, EMPLOYÉE AU TRAITEMENT DE LA GALE,

OU

MÉTHODE de guérir cette maladie sans onguent.

Par F. J. BÉCU, Médecin des Hôpitaux militaires.

A PARIS,
De l'Imprimerie du Département de la Guerre, rue de la Michodière, N°. 3.

1794


LIBRARY



MÉMOIRE
SUR LA DÉCOCTION
DE TABAC,

Employée au traitement de la Gale.

Mon dessein n'est pas de présenter un traité sur la gale : il n'entre dans mon plan ni d'analyser la nature de cette affection cutanée, ni de discuter les principes qui la constituent et la rendent le plus souvent contagieuse. Est-elle due à un levain particulier, ou est-elle occasionnée par des animalcules, comme l'ont pensé Redi, Méad, Dessault et d'autres célèbres médecins? Ces questions curieuses appartiennent à l'histoire naturelle et à la théorie de la médecine ; mais, malgré les expériences lumineuses d'un habile naturaliste de nos jours, le citoyen Olivier, elles n'ont pas encore franchi le dédale des conjectures. Un objet plus intéressant pour l'humanité et pour le bien de la république, c'est la recherche des moyens de guérir cette maladie promptement et sans danger. La nature les offre en foule et l'art a su les em-

ployer avec succès. Mais si, au milieu de cette multitude de secours, il en étoit un qui, réunissant les qualités avantageuses des autres, fût exempt des inconvéniens que l'expérience journalière fait reconnoître dans ceux-ci ; s'il joignoit à la promptitude et à la sûreté de la guérison, plus de simplicité dans la méthode, plus de propreté dans l'usage, et une diminution considérable dans la dépense, sans doute celui-là mériteroit la préférence par-tout et sur-tout dans les hôpitaux militaires. Mais avant d'établir les motifs de cette préférence, il est bon de jetter un coup-d'œil précis et critique sur la plupart des remèdes employés contre la gale.

On sait que les préparations de souffre, de mercure et de plomb, mêlées avec des huiles ou d'autres substances grasses, forment les différens onguens antipsoriques. Un mélange de fleur de souffre, de sel ammoniac et d'axonge ; l'onguent napolitain ; l'onguent mercuriel-citrin, la pommade de rivière, faite avec le mercure précipité blanc et l'onguent rosat ; celle de Gardane, composée de sublimé corrosif, de céruse et de beurre frais ; l'onguent de Van-swieten ou l'æthiops minéral lié avec la graisse ; tels sont les principaux topiques employés au traitement de la gale : la poudre antipsorique de Leclercq, dont on s'est servi dans les hôpitaux militaires, en la délayant avec de l'huile, est encore un composé de quelques substances âcres et dessicatives dont le soufre

forme la base ; on a beau vouloir le déguiser, son odeur le décèle toujours.

Outre ces onguens à base minérale, on en compose encore avec les corps gras et les sucs ou extraits de plusieurs végétaux, tels sont la Scille et l'Hellebore, dont les bergers se servoient au rapport de Virgile (1), telle est la Passerage (lepidium latifolium Lin.) adoucie avec la cire et l'onguent rosat, vantée par Pline (2) comme un remède capable d'enlever facilement jusqu'aux moindres traces de la gale et de la lèpre. Telle est la décoction de tabac dans l'huile ou l'axonge déjà indiquée par Dodoens, (3) Gaspard Bauhin et Matthiole (4), dont la formule a été copiée dans plusieurs pharmacopées, mais dont le citoyen Souville a donné une préparation plus exacte ; (5) telle est la dentelaire annoncée par le citoyen Sumeire (6) et qui a justifié la promesse de son auteur : telles sont les racines de parelle, d'hellebore blanc, de chélidoine, de Scrophulaire, d'angélique, etc. ; toutes ces substances bouillies dans l'huile, le beurre

---

(1) Geor. lib. III.

(2) Histor. nat. lib. XX. cap. 17.

(3) Dod. stir. hist. pempt. 3. à lib. 4, pag. 456.

(4) Comment. in lib. 14 dioscor.

(5) Journal de méd. milit. janvier 1786.

(6) Ibidem. tom. I, pag. 193.

ou la graisse, ont fourni autant de remèdes recommandés contre la gale.

Les galeux, après avoir été saignés et purgés, enduisent ou frottent plus ou moins de fois les parties couvertes de boutons avec quelqu'une de ces préparations ; le terme moyen de la durée du traitement, lorsque la gale n'est ni invétérée ni compliquée, est ordinairement de quinze à seize jours dans les hôpitaux ; et si le traitement domestique et isolé est moins long, les raisons de cette différence sont palpables.

Il seroit inutile de rappeler ici un plus grand nombre de recettes anti-psoriques. Il n'est pas de bonne femme ni d'empirique qui ne se dise en possession de quelque secret pour guérir en peu de tems toute sorte de gale. Les médecins n'en ont qu'un, mais il est sûr, c'est de traiter cette maladie méthodiquement, avec connoissance de cause et en distinguant ses espèces : ils savent que les topiques n'y suffisent point toujours ; qu'il se rencontre des circonstances où leur action doit être précédée ou secondée de l'usage approprié des remèdes internes. C'est le cas des gales ou compliquées ou invétérées ; ils n'ignorent pas qu'il en est de spontanées, qu'il en est même de critiques, où le moyen le plus assuré de les faire disparoître promptement, deviendroit en même-tems la source de métastases et de répercussions funestes ; toutes ces gales font exception ; leur traitement est subordonné aux

circonstances qui les accompagent, et c'est une vérité pratique trop reconnue des médecins, pour qu'il soit nécessaire d'y insister davantage. Il ne peut donc être question ici que des gales simples ou de celles qui auroient été amenées par la sagesse du médecin au point de pouvoir être traitées comme telles sans danger. Après cette profession de foi, que je me dispenserai de répéter, la méthode que je propose ne peut essuyer d'objections; mais j'en ai plusieurs à opposer aux procédés dont on se sert le plus communément.

Les différens topiques graisseux dont nous venons de faire mention, appliqués d'une manière convenable et avec les precautions requises, sont sans contredit des moyens propres à guérir la gale; l'expérience le démontre tous les jours : mais ne sont-ils sujets à aucun inconvénient? Ne donnent-ils pas trop souvent naissance à des maladies plus graves que celle qu'ils font disparoître? Les onguens, en général, en bouchant les pores de la peau, dérangent la transpiration et occasionnent des rhumes, des fièvres, des maux de gorge, des diarrhées, des érésipèles, des dartres, etc. Une infinité d'exemples prouve qu'en dissipant la gale, au lieu d'en détruire la cause, ils n'en opèrent que la répercussion; et l'on sait quelles peuvent être les suites de cet accident. Le danger de la répercussion augmente, si les corps gras sont alliés à quelque préparation de plomb.

Aussi Gardane, en détaillant la manière d'employer sa pommade anti-psorique, recommande-t-il de purger à plusieurs reprises ceux qui en font usage, sans doute afin d'évacuer l'humeur galeuse par les selles et d'empêcher qu'elle ne se jette sur quelque partie essentielle à la vie.

Les onguens sulfureux, qui sont les plus usités, n'agissent efficacement que sur les gales simples et récentes : d'ailleurs leur odeur est infecte.

Ceux qui ont le mercure pour base, excitent le plus souvent une salivation incommode, et font naître, chez les sujets foibles ou cacochymes, des affections scorbutiques, des ulcères à la bouche, etc.

Mais un inconvénient commun à toutes ces préparations dont les substances grasses forment l'excipient, c'est la malpropreté inévitable qu'elles entraînent dans tous les lieux où un grand nombre d'hommes rassemblés sont soumis au même traitement, comme dans les hôpitaux. Les fournitures sur lesquelles sont déposées chaque jour de nouvelles couches d'onguent, de crasse et de matière psorique, s'en imprègnent si intimement, que les lessives les plus soignées ne les en débarrasseroient qu'avec peine. Mais cette difficulté même et la crainte de contracter la gale, autorisent, en quelque sorte, des lavages si superficiels, que la différence des fournitures qui les ont éprouvés d'avec celles qui en ont besoin, est pres-

qu'imperceptible. De cet abus, que la nature du traitement consacre, pour ainsi dire, en dépit des précautions les plus exactes pour le renouvellement des fournitures, s'ensuivent la détérioration et la perte des matelas, des paillasses, des draps, des chemises, des convertures; la contagion que répand cette insoutenable malpropreté, l'odeur méphitique qui résulte de tout ce mêlange de parties sulfureuses, mercurielles ou saturnines, alliées aux miasmes psoriques exaltés par la chaleur des salles, toutes ces exhalaisons ne sont pas moins nuisibles à la santé des malades, que désagréables pour ceux qui par état sont obligés de leur donner des soins. La réunion d'une foule de galeux entassés les uns sur les autres, augmente encore ce foyer d'insalubrité, sur-tout dans les tems où le froid de l'àtmosphère ne permet pas de tenir les fenêtres ouvertes autant qu'il seroit convenable; il arrive souvent alors que les sujets d'une santé délicate sont obligés de quitter la salle des galeux et de passer dans d'autres, pour y être traités de quelqu'indisposition ou maladie qu'ils ont contractée dans la première.

Tels sont les désagrémens et les suites fâcheuses qu'entraîne inévitablement dans les hôpitaux l'usage des anti-psoriques unis aux corps gras. L'hôpital militaire de Lille, où règnent d'ailleurs l'ordre le plus exact et la propreté la plus scrupuleuse, n'étoit pas exempt de ces inconvéniens, et le contraste

offert par la salle des galeux, comparée au reste de l'hôpital étoit plus frappant encore, lorsqu'on y employoit le reméde Leclercq. C'est dans cette circonstance que je fus chargé en 1785, de la visite journalière de cette salle. Si le zèle de mon devoir diminuoit quelque chose de ma répugnance personnelle, ma sensibilité n'étoit pas moins affectée à la vue d'une quantité plus ou moins considérable d'individus livrés à toutes les horreurs de la malpropreté, et à l'influence pernicieuse d'un air nécessairement surchargé de tant de miasmes corrompus. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à des recherches dont le succès pût les garantir de ces maux.

Je savois que tout l'art consiste à déterminer l'éruption galeuse à la peau par une irritation modérée, à faire suppurer les boutons autant qu'il est possible, et enfin à les dessécher. Les topiques âcres et les cathérétiques légers ayant tous cette propriété, je ne doutois pas que l'on pût se passer des substances minérales, et que l'un ou l'autre des onguens rapportés par Pline et Gaspard Bauhin, ne fût très-efficace, même contre les galles rebelles, invétérées et compliquées de dartres, en y ajoutant un peu de teinture ou de poudre très-fine de cantharide. Mais il étoit principalement question d'obtenir les bons effets de ces topiques, et d'éviter le grand inconvénient du mélange des corps adipeux. Le règne vé-

gétal m'offroit une grande quantité de plantes propres à remplir ces indications d'une manière plus ou moins active. La dentelaire ne croissant pas dans les climats septentrionaux de la France, je jettai particulièrement mes vues sur le tabac, (*nicotiana tabacum Lin.*) parce qu'il est communément cultivé dans la ci-devant Flandre, et que je l'avois vu employer avec succès à la campagne pour la gale des moutons et des chiens; d'ailleurs, l'illustre Boerhave, dans son histoire des plantes du jardin académique de Leyde, avoit fait l'éloge le moins équivoque des propriétés externes du tabac dans les affections cutanées et psoriques : Lemery en avoit vanté l'usage, et Dodoens qui pratiquoit la médecine dans les Pays-Bas, l'avoit annoncé comme un moyen usité de son tems pour le traitement de ces maladies.

Appuyé de ces autorités, j'essayai avec confiance l'infusion aqueuse du tabac sur quelques pauvres infectés de la gale ; je les en fis frotter, sans aucun préliminaire, aux endroits où se trouvoient les pustules galeuses : le succès surpassa mon attente. Je proposai cette méthode à mes chefs (j'étois alors médecin surnuméraire) et au citoyen Coste, lors de son inspection à l'hôpital militaire de Lille. Ce médecin m'encouragea par sa propre expérience ; c'étoit l'infusion de tabac dans le vin, dont il avoit éprouvé les effets les plus heureux à Calais. La simple décoction aqueuse que j'avois déjà tentée avec avan-

tage, nous parut préférable, parce qu'elle est moins dispendieuse. Le 13 Novembre 1785, je commençai à traiter six soldats à l'hôpital militaire de Lille; je continuai ce procédé sur la moitié des galeux qui se rendoient à l'hôpital, tandis que l'autre moitié se frottoit avec l'onguent de Leclercq. Cependant la différence de ces deux remèdes devint un sujet de jalousie entre les galeux; ceux qu'on soumettoit au liminent, se plaignoient de n'être pas traités comme leurs camarades qu'ils voyoient guérir plutôt qu'eux, et d'une manière moins désagréable. Les chefs de l'hôpital mirent fin à ces débats; convaincus de la supériorité de la nouvelle méthode, ils en établirent l'usage, bannirent les onguens de la salle des galeux, et bientôt, à la malpropreté, à l'infection, en un mot à l'aspect hideux que présentoit cette salle, on vit succéder la netteté, la salubrité et la décence. (1)

---

(1) Qui croiroit, ou plutôt qui ne croiroit pas que le despotisme des agens du gouvernement d'alors, s'étendît jusques sur le plus libre de tous les arts, l'art de guérir? *Monseigneur l'intendant* de Flandre, qui protégeoit un nommé Leclercq., et qui vouloit qu'on se servît exclusivement du prétendu secret de cet empirique, trouva fort mauvais qu'on eût introduit à l'hôpital de Lille une nouvelle méthode de guérir la gale. J'eus l'insolence de représenter à sa *Grandeur* que ce moyen étoit plus économique, qu'il guérissoit plus

Voici notre manière de préparer et d'administrer le remède. On prend deux livres de feuilles séchées du meilleur tabac C. D. du plus âcre : après les avoir hâchées, on les met infuser pendant douze heures au moins dans huit pintes d'eau bouillante, mesure de Paris, ou bien on les fait bouillir légèrement dans neuf pintes du même véhicule, pour le réduire à-peu-près à la première quantité : on dissout dans l'eau, avant d'y mettre le tabac, un once de sel ammoniac ; mais comme ce sel est assez cher, nous lui substituons deux onces d'alkali fixe, soit végétal, soit minéral, et le remède n'y perd point son efficacité. Nous nous ser-

---

promptement, et qu'il n'avoit point les inconvéniens de l'onguent fétide et malpropre qu'on employoit auparavant ; que d'ailleurs il seroit aussi absurde que contraire au bien du service des hôpitaux, d'entraver ainsi les officiers de santé dans le choix et la prescription des remèdes, etc. Cette témérité me valut, de la part de Monseigneur, de petites douceurs dont je conserve encore l'agréable souvenir. Je reçus d'itératives défenses de me servir davantage du tabac, avec ordre impératif et menaçant de reprendre le remède de Leclercq, que M. l'Intendant avoit jugé préférable à tout autre. Pendant cette lutte, qui dura plusieurs mois, Leclercq mourut : cet incident et l'intervention du ministre, mirent fin au procès ; le *secret admirable* fut oublié avec son inventeur.

vons ordinairement de la soude, et nous faisons bouillir le tabac. Ces substances salines aident à en extraire les principes, elles forment une espèce de savon avec sa partie huileuse, et rendent par ce moyen l'action du remède plus douce, sans en diminuer l'énergie : on donne à chaque galeux, dans un petit pot de terre, cinq onces de cette décoction tiède ; il la fait chauffer, lorsqu'elle est réfroidie ; il en prend dans le creux de la main, ou bien il en imbibe un morceau de linge ou d'éponge, et s'en frotte devant le feu, lorsqu'il fait froid, les poignets, les jarrets et les autres parties du corps affectées de boutons galeux. Ces frictions durent huit à dix minutes. Les premiers jours du traitement, on les repète ordinairement trois fois, le matin à jeun, vers deux heures après-midi et le soir avant de se coucher. On recommande aux galeux de ne les faire qu'avec ménagement sous le ventre et à certaine distance de l'heure du repas. Sans cette précaution, les parties âcres et pénétrantes du tabac, pourroient irriter l'estomac au point d'exciter des nausées et des vomissemens.

L'effet du remède est d'échauffer la peau, d'augmenter l'éruption galeuse, de faire suinter ou suppurer les boutons, qui bientôt après se dessèchent et s'effacent. Les sujets dont le tissu de la peau est dur, épais et serré, doivent se frotter plus vivement que ceux qui l'ont mince, délicat et sensible; lorsque l'éruption est bien établie, que la

peau commence à rougir, que les boutons sont enflammés, on fait des frictions plus légères et moins fréquentes. Il est quelquefois à propos d'humecter, de détendre la peau, d'en calmer la cuisson par un bain tiède. Cette méthode convient surtout dans l'espéce de gale qu'on nomme gatelle, gale sèche ou canine. Il est bon aussi d'adoucir les excoriations avec le cérat de Galien ou celui de Goulard, ou encore mieux avec une décoction émoliente quelconque.

En général ce traitement n'exige point de préparation ; lorsque la gale est simple et récente, et que les sujets sont bien portans d'ailleurs, il suffit de se frotter six, huit ou dix jours de la manière prescrite, pour être parfaitement guéri. Cependant dans le cas de pléthore ou de sabure des premières voies, une saignée, un vomitif ou un catartique ne peuvent qu'être utiles.

Il n'en est pas de même des gales antées sur un vice scrophuleux, vénérien, dartreux ou scorbutique; lorsqu'à la longue le levain psorique a infecté les humeurs, lorsqu'il est compliqué d'érésipèle, lorsque son éruption est la crise de quelque maladie, on conçoit qu'il est indispensable alors, pour obtenir une guérison sûre et radicale, de faire précéder les remèdes adaptés aux circonstances et de les continuer pendant le cours des frictions. (Je serois inexcusable de le répéter contre ma promesse, si ce mémoire ne devoit être lu que par des gens de l'art).

Le premier coup-d'œil ne saisit pas toujours le caractère ou la complication de la gale. Si dans les cas douteux les frictions seules n'ont point un effet curatif, au moins elles ne sont pas nuisibles, puisqu'elles ne font que développer l'éruption, quelqu'en soit la source. Elles servent même, pour ainsi dire, de pierre de touche pour reconnoître si la gale tient à quelque cause particulière. En effet, lorsque les frottemens pratiqués soigneusement douze ou quinze jours au plus, n'emportent point la gale, on est en droit de la soupçonner entretenue par quelque vice caché; c'est le vénérien qui est le plus familier aux soldats; alors l inspection exacte des sujets, un examen sévère de leur conduite passée, enfin leur aveu changent presque toujours les soupçons en certitude : je dis presque toujours, car je n'ai garde de prétendre que la gale, quoique simple, ne puisse jamais résister dans aucun cas plus d'une quinzaine aux frictions les mieux administrées.

Détailler ici un grand nombre d'observations de guérisons opérées par notre procédé anti-psorique, ce seroit grossir inutilement ce mémoire. Daprès le tableau des galeux que j'ai traités à l'hôpital militaire de Lille en 1776, et dont le nombre monte à plus de mille, le terme moyen de la durée du traitement s'est trouvé respectivement de quatorze jours l'hiver, de huit l'été, et de neuf au printems et en automne : ainsi la durée moyenne pour l'année a été de dix jours.

En comparant cet état avec celui des galeux traités les années précédentes avec des graisses, on trouve une différence notable, car le terme moyen étoit ordinairement de dix-sept à dix-huit jours comme on l'a constaté par les registres aux entrées.

Depuis le mois de Février dernier j'ai rétabli à l'hôpital de Lille le traitement par le tabac, et le succès est toujours le même. J'eus d'abord quelques obstacles à vaincre de la part des soldats, lesquels ne vouloient pas se servir d'un remède nouveau pour eux et dont ils redoutoient les effets, parce que quelques-uns de leurs camarades s'étant frottés trop fortement sur la région épigastique, avoit souffert des mal-aises et des vomissemens; mais leur ayant bien expliqué les précautions à prendre dans l'application du topique, ils l'employèrent avec confiance et n'en éprouvèrent plus le moindre accident.

On consomme pour cent galeux	l.	s.	d.
40 livres de tabac à 10 sous la livre.	20	0	0
Deux liv. et demie de soude à 16 s.	2	0	0
Pour les purgatifs et quelques accessoires.	13	0	0
	35	0	0
Le traitement de chaque individu revient à.	0	7	0

Il est donc évident que la décoction de tabac employée de la manière que nous venons de le décrire, guérit décidément la gale; que ce procédé est plus expéditif, plus

sûr, moins désagréable et moins coûteux que les remèdes ordinaires; qu'il n'infecte point les salles; que loin de gâter les fournitures, il aide à les déterger à raison des sucs savonneux du tabac; qu'il est exempt des dangers de la répercussion et des autres inconvéniens qu'on reproche à juste titre aux antipsoriques mêlés avec des graisses; enfin, qu'il épargne à l'état un nombre très-considérable de journées de malades, non-seulement par la promptitude de ses effets, mais encore parce qu'il n'expose point les galeux à des accidens consécutifs. Des avantages aussi précieux, constatés par des expériences multipliées, doivent assurer à notre méthode la préférence sur les remèdes connus jusqu'à présent, et font desirer qu'elle soit généralement adoptée dans les hôpitaux.

On trouve une foule de végétaux qu'on pourroit peut-être substituer au tabac. La nature libérale et sage en fournit avec tant de profusion pour guérir la gale, qu'on ne doit être embarrassé que du choix. Outre les plantes dont il a déjà été fait mention, l'autorité des anciens et l'analogie nous fondent à regarder comme antipsoriques celles qui suivent.

» Les clematites (clématis Lin. gen. plant. 696; clematitis Tournef. 150.) Les renoncules (ranunculus Lin. ibidem 696, Tournef. 149.) Les anémones (anemone Lin. gen. plant. 649, Tournef. 147.) Les tithymales (Euphorbia Lin. gen. 609, tithymalus Tournef. 18.)

Les scabieuses (scabiosa Lin. gen plant 115, Tournef. 263) La vermiculaire brûlante (sedum acre Lin. spec plant, n.° 15, sedum foliis subovatis adnatosessilibus gibbis erectiu culis, alternis, cynâ trifidâ hort. cliff. 177) La moutarde sénévé (sinapis nigra Lin. spec. n ° 4, sinapis siliquis glabris apice tetragonis hort. cliff 338) Le poivre du Pérou (schinus molle Lin. spec. n.° 22, schinus foliis pinnatis, foliolis serratis impari longissimo petiolo, æquali hort. cliff. 483.) La coloquinte (cucumis colocynthis Lin. spec. n.° 1, cucumis foliis multifidis pomis globosis glabris hort. cliff.) Le fruit du fusain (evonymus europœus Lin. spec. n.° 1. evonymus floribus plerisque quadrifidis) Du poivre de Guinée ou corail des jardins (capsicum annuum Lin. spec. n.° 1, capsicum caule herbaceo pedunculis solitariis) La racine de pyrèthre (anthemis pyrethrum Lin. spec. n.° 13, anthemis caulibus simplicibus unifloribus decumbentibus foliis pinnatomultifidis.) De jonc odorant. (acorus calamus Lin. spec. n.° 1, calamus aromaticus officinarum Bauh. Pin. 134.) Les feuilles de noyer (juglans regia Lin. spec. n.° 1, juglans foliolis ovalibus glabris subserratis subœqualibus) De cornouiller (cornus mas Lin. spec. n.° 2, cornus arborea umbellis involuorum æquantibus. (De ronce (rubus fruticosus Lin. spec. n.° 1, rubus foliis quinnatodigitatis ternatisque, caule petiolisque aculeatis. (De troëne (ligustrum vulgare Lin. spec. n.°

1.)De figuier (ficus carica Lin. spec. ficus foliis palmatis.) De laurier (laurus nobilis Lin. spec. n.° 5, laurus foliis venosis lanceolatis permanentibus, floribus quadrifidis dioicis.) D'oleandre (nerium oleander Lin. spec. n° 1, nerium foliis linearilanceolatis ternis.) Le curage (polygonum hydropiper Lin. spec. n.° 9, polygonum floribus hexandris semidigynis, foliis lanceolatis, stipulis subnuticis.) La sabine (juniperus sabina Lin. spec. n.° 9, juniperus foliis oppositis erectis decurrentibus : oppositionibus pixidatis.) La rüe (ruta graveolens Lin. spec. n.° 1, ruta foliis décompositis, petalis laceris, floribus lateralibus quadrifidis.) La camelée (cueorum tricoccum Lin. spec n.° 1, chamælea tricoccos Bauh. Pin. 462.) La staphisaigre (delphinium staphisagria Lin. spec. n.° 7, delphinium nectariis diphyllis petalo brevioribus, foliis palmatis : lobis obtusis.) La cévadille ou l'orge caustique (cevadilla officin : Monardi 343, cevadilla hispanorum Rai histior 1246, hordeum causticum B. Pin. 23.)

Toutes ces plantes bouillies ou infusées dans l'eau sont plus ou moins propres à combattre le vice psorique; la dernière surtout, à raison de sa grande âcreté, doit agir avec beaucoup d'énergie; et s'il est vrai qu'il existe des insectes dans les pustules galeuses, soit que ces animacules soient la cause de la maladie ou que leur développement en soit un produit ordinaire, la Cévadille les dé-

truiroit promptement, car elle jouit au suprême degré d'une vertu anti-vermineuse.

La gale est une maladie si fréquente, si répandue dans les armées, que, si d'un côté les dépenses qu'elle occasionne et le tems qu'elle fait perdre aux défenseurs de la patrie, méritent un regard du gouvernement, d'un autre côté le traitement de cette contagion est un objet digne du zèle et de l'attention spéciale des officiers de santé. En engageant mes confrères à employer la méthode que je propose, je les invite aussi à faire des expériences sur les plantes indiquées dans ce mémoire, et sur tant d'autres qui paroissent douées de la faculté de guérir la gale. Les résultats seroient sans doute satisfaisans, et dans chaque contrée on trouveroit sous la main des remèdes antipsoriques aussi efficaces que simples, et qui ne couteroient que la peine de les recueillir.

Que l'affreuse malpropreté qui accompagne le traitement de la gale dans les hôpitaux, en disparoisse pour jamais; que l'on proscrive les graisses, les onguens, ou que du moins on ne se serve des emplastiques que comme de moyens auxiliaires et dans des cas particuliers. Envain réclameroit-on l'ancien usage; le moment est venu où, en médecine, comme en politique, les préjugés et la routine doivent céder à l'empire de la raison.